

## PRÉSENTATION DU STDF POUR LA SEIZIÈME SESSION DE LA CMP (CMP 16)

### 1 APERÇU

1.1. Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) est un partenariat mondial destiné à faciliter un commerce sûr en contribuant à la croissance économique durable, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire. Il encourage l'amélioration de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et le renforcement des capacités en matière de santé animale et de préservation des végétaux dans les pays en développement et contribue à ce que les produits importés et exportés respectent les prescriptions sanitaires et phytosanitaires (SPS) applicables au commerce, sur la base des normes internationales. Les travaux du STDF sont guidés par une [stratégie quinquennale \(2020-2024\)](#).

1.2. Le STDF a été fondé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et ses principaux partenaires sont les Secrétariats du Codex et de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). Il rassemble diverses parties prenantes des secteurs de l'agriculture, de la santé, du commerce et du développement, des donateurs et des experts de pays en développement qui participent activement à ses travaux.

1.3. Le présent document fournit une brève mise à jour concernant les activités et projets du STDF depuis la quinzième session de la CMP (CMP 15). Le tableau 1 donne une vue d'ensemble de l'état actuel des projets du STDF et des dons pour l'élaboration de projets dans le domaine de la préservation des végétaux, dont bon nombre bénéficient de la participation et des conseils techniques de la FAO et du Secrétariat de la CIPV.

1.4. Les délégués sont invités à s'abonner au Bulletin du STDF ([www.standardsfacility.org](http://www.standardsfacility.org)) pour recevoir régulièrement des informations sur les activités du Fonds.

### 2 TRAVAUX DU STDF LIÉS À LA CONNAISSANCE

2.1. Les travaux du STDF liés à la connaissance portant sur des sujets thématiques transversaux recensent et promeuvent de bonnes pratiques en vue d'améliorer les résultats en matière de développement des capacités SPS. Ils rassemblent les membres en mettant à profit leurs compétences techniques et visent à influencer plus largement les travaux sur le renforcement des capacités SPS. Les produits comprennent des notes d'information pratiques, des produits de connaissance faciles à utiliser (publications, films, etc.), des activités mondiales et régionales en interaction avec les clients, des groupes de professionnels, etc. Les membres travaillent actuellement sur les sujets suivants:

#### a) Bonnes pratiques réglementaires

2.2. Les bonnes pratiques réglementaires sont des procédures et des outils qui contribuent à améliorer la qualité et l'efficacité des mesures SPS de sorte qu'elles protègent la vie et la santé des personnes et des animaux et préservent les végétaux sans imposer des restrictions non nécessaires au commerce. L'utilisation des [bonnes pratiques réglementaires](#) renforce le respect des dispositions de l'Accord SPS de l'OMC, y compris un meilleur alignement sur les normes internationales en matière de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé des animaux et de préservation des végétaux.

2.3. En novembre 2021, le STDF a publié un [Guide sur les bonnes pratiques réglementaires](#) qui sert de manuel pour consulter et utiliser lesdites pratiques dans le cadre de la conception, de l'élaboration et de l'examen des mesures SPS.<sup>1</sup> Ce document regroupe des renseignements sur les bonnes

---

<sup>1</sup> Retrouvez l'enregistrement de l'activité ici: <https://www.standardsfacility.org/stdf-guide-good-regulatory-practices-improve-sps-measures>.

pratiques réglementaires dans le domaine SPS et fournit des orientations pratiques aux responsables de la réglementation SPS des pays en développement afin que les mesures SPS soient "adaptées aux objectifs" et ne créent pas d'obstacles non tarifaires. En outre, il peut servir à appuyer l'élaboration et/ou la mise en œuvre des projets de renforcement des capacités au niveau national ou régional, avec le soutien du STDF ou d'autres partenaires.

## **b) Établissement de priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS pour l'accès aux marchés (P-IMA)**

2.4. Le [cadre P-IMA](#) du Fonds est une approche fondée sur des faits destinée à éclairer et à améliorer les processus de planification et de prise de décisions dans le domaine SPS, ainsi qu'à mobiliser des ressources. Il est appliqué dans plusieurs pays en développement dans le cadre de projets et au moyen de dons pour l'élaboration de projets. Il fait intervenir les autorités chargées de la préservation des végétaux et a recours aux données issues de la réalisation d'une PCE, le cas échéant. Une [note d'information](#) du STDF introduit brièvement le cadre P-IMA, met en lumière différentes expériences nationales et régionales, contient des explications relatives aux principaux avantages fondamentaux et décrit les étapes de l'application du cadre.

2.5. En réponse à la pandémie de COVID-19, le STDF a appuyé l'application entièrement à distance du cadre. La première activité de formation virtuelle a eu lieu à compter de mai 2021 dans la [région des Caraïbes](#), grâce à un don pour l'élaboration de projets. En outre, en août 2021, un webinaire a été organisé conjointement par le STDF, le CIR, le COMESA et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique en vue de présenter les résultats produits par l'application du cadre P-IMA au Kenya, en Ouganda et au Rwanda au titre d'un projet appuyé par le Fonds et le CIR.<sup>2</sup> Actuellement, des travaux relevant du P-IMA sont en cours dans la région des Caraïbes, en Arménie, en Équateur et au Ghana. Le Fonds organise fréquemment des [réunions de professionnels du cadre P-IMA](#) en vue de promouvoir l'utilisation du cadre en lien avec d'autres travaux en cours ou prévus, d'encourager l'innovation et les synergies, de catalyser des ressources pour les besoins SPS prioritaires dans plusieurs rapports sur le cadre et d'échanger des données d'expérience et des enseignements.

## **c) Partenariats public-privé (PPP)**

2.6. Dans bien des pays, les autorités gouvernementales et le secteur privé collaborent pour relever les défis SPS et améliorer les résultats. Nombre de projets STDF promeuvent la collaboration public-privé, par exemple dans les chaînes de valeur, en ce qui concerne les certificats électroniques ou pour ce qui est de l'utilisation de programmes volontaires d'assurance par des tiers. Par ses [travaux relatifs aux PPP](#), le Fonds vise à faire prendre conscience de la valeur potentielle et du rôle des parties prenantes dans le renforcement des capacités SPS, à fournir des orientations pratiques pour faciliter et promouvoir les PPP, et à mettre au jour les enseignements tirés.

2.7. Deux réunions du [groupe de professionnels des PPP](#) ont eu lieu en 2021 et, à cette occasion, les intervenants suivants ont fait des présentations: i) l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges a fait une présentation sur la collaboration qu'elle entretient avec le Secrétariat de la CIPV et le secteur privé à l'appui de la facilitation des échanges (avril 2021); et ii) la FAO a fait une présentation sur sa nouvelle stratégie de participation du secteur privé (septembre 2021).<sup>3</sup> Actuellement, le Secrétariat du Fonds répertorie et recense de nouveaux exemples de PPP dans le domaine SPS et diffusera les enseignements, résultats et données d'expérience recueillis dans une nouvelle publication sur la question, qui paraîtra en 2022. Cinq [récits d'expérience](#) sont déjà disponibles sur le site Web du STDF.

2.8. Le Secrétariat encourage les délégués de la CPM et les ONPV à lui faire connaître des exemples de PPP dans le domaine de la préservation des végétaux ([STDFSecretariat@wto.org](mailto:STDFSecretariat@wto.org)).

## **d) Certification SPS électronique**

2.9. Les systèmes SPS sans papier peuvent améliorer la traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement, réduire le gaspillage alimentaire, les délais et les coûts du commerce et le nombre de certificats frauduleux, et instaurer un climat de confiance entre les partenaires

<sup>2</sup> Retrouvez l'enregistrement de l'activité ici: <https://www.standardsfacility.org/prioritizing-investments-and-leveraging-resources-boost-agri-food-exports-comesa-region>.

<sup>3</sup> Retrouvez les résumés des réunions, les présentations et des ressources supplémentaires concernant les PPP ici: <https://www.standardsfacility.org/stdf-public-private-partnerships-ppps-practitioner-group>.

commerciaux. Les travaux menés par le STDF dans ce domaine sont consacrés à l'accroissement de l'utilisation de [certificats électroniques SPS](#) (certification SPS électronique) dans le contexte plus large de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE), qui vise, entre autres choses, à simplifier et à rationaliser les documents commerciaux.

2.10. En 2021, deux réunions du Comité consultatif sur la certification SPS électronique ont eu lieu. À ces occasions, les intervenants suivants ont fait des présentations: i) Le Codex, concernant les nouvelles directives sur l'utilisation dématérialisée de certificats sanitaires électroniques; ii) L'OCDE, concernant une nouvelle étude relative aux débouchés numériques ouverts aux systèmes SPS et les effets de facilitation des échanges de la certification SPS électronique. Il ressort de l'étude réalisée par l'OCDE que la solution ePhyto a été bien plus employée et a apporté des avantages considérables.<sup>4</sup> En septembre 2021, le STDF a organisé un [webinaire](#) au sujet de la certification SPS électronique à l'intention des pays de la région Asie-Pacifique, en collaboration avec la Banque asiatique de développement (BASD), la Chambre de commerce internationale (CCI) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). Dans ce cadre, une étude de cas a été présentée au sujet de la solution ePhyto aux Fidji.

### e) Changement climatique

2.11. Le changement climatique fait partie des différents facteurs de changement global qui contribuent à accroître les risques en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé des animaux et de préservation des végétaux, et à en créer de nouveaux. Depuis le lancement de la Stratégie du STDF, en 2020, plusieurs membres du Fonds ont désigné le changement climatique comme thématique transversale des futurs travaux du STDF. Compte tenu des [travaux](#) relatifs au changement climatique qu'il a menés précédemment en collaboration avec la Banque mondiale, le Fonds prévoit d'organiser un webinaire sur le changement climatique et les risques SPS au premier semestre de 2022. À cette occasion, le Secrétariat de la CIPV et d'autres partenaires du STDF pourront diffuser les travaux qu'ils ont réalisés récemment dans ce domaine auprès d'un public plus large concerné par le commerce et le développement. Les délégués de la CIPV seront invités à participer à ce webinaire et au débat qui suivra au sujet des futurs travaux du STDF.

## 3 DONS POUR L'ÉLABORATION DE PROJETS ET PROJETS

### a) Aperçu des dons pour l'élaboration de projets

3.1. Le STDF fournit des conseils et un soutien aux bénéficiaires en matière d'élaboration de projets dans le domaine SPS. Des dons pour l'élaboration de projets, allant généralement jusqu'à 50 000 dollars EU, sont disponibles pour aider les bénéficiaires à formuler leurs besoins SPS et à élaborer des propositions de projet techniquement solides et durables. Ces dons peuvent être demandés aux fins suivantes: i) application d'outils d'évaluation des capacités SPS et d'établissement de priorités en la matière; ii) réalisation d'études de faisabilité précédant l'élaboration du projet, afin d'évaluer les effets potentiels et la viabilité économique des propositions (coûts et avantages escomptés); et iii) élaboration de propositions de projets susceptibles d'être financés par d'autres donateurs ou par le STDF.

3.2. Depuis sa création, le Fonds a approuvé et réalisé le financement de **117 dons pour l'élaboration de projets** au total. Deux nouveaux dons pour l'élaboration de projets relatifs à la préservation des végétaux ont été approuvés en octobre 2021: i) L'un est destiné à lutter contre les organismes de quarantaine envahissants affectant les pommes de terre en Afrique orientale et australe (STDF/PPG/809); et ii) l'autre vise à utiliser l'outil d'évaluation des capacités phytosanitaires (PCE) au Nigéria (STDF/PPG/817).<sup>5</sup>

### b) Aperçu des dons pour la réalisation de projets

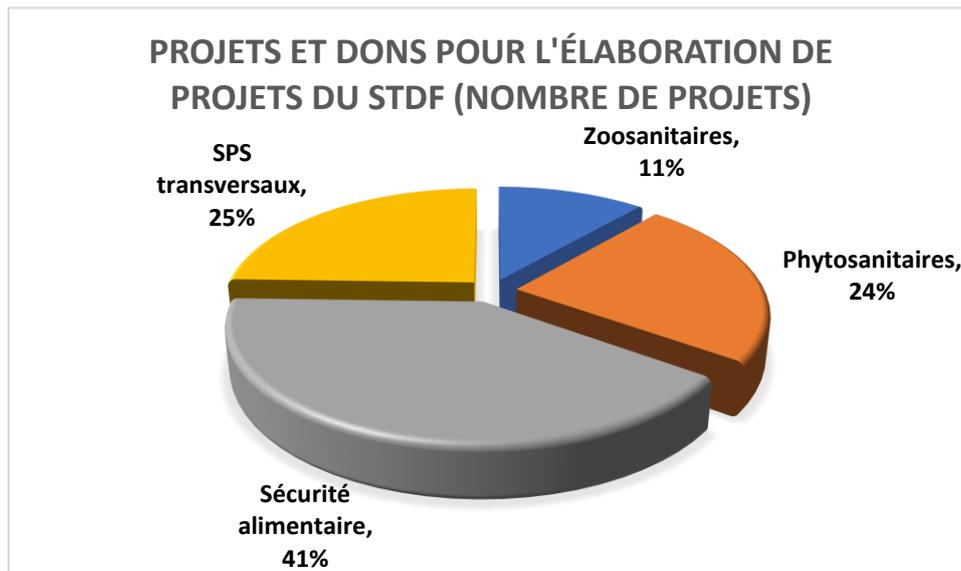
3.3. Le STDF finance par ailleurs des projets qui promeuvent le respect des prescriptions SPS internationales. Sont considérés favorablement les projets visant: i) le recensement, l'élaboration et la diffusion de bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine SPS, y

<sup>4</sup> Retrouvez des renseignements concernant les résumés des réunions, les présentations et des ressources supplémentaires concernant la certification électronique ici: <https://www.standardsfacility.org/SPS-eCert>.

<sup>5</sup> Retrouvez des renseignements concernant les dons pour l'élaboration de projets ici: <https://www.standardsfacility.org/projectpreparationgrants>.

compris les projets qui conçoivent et appliquent des approches novatrices et reproductibles; ii) l'application d'approches régionales et transversales pour remédier à des contraintes SPS; et iii) la mise en œuvre d'approches collaboratives englobant la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé animale, la préservation des végétaux et le commerce. Les bénéficiaires doivent contribuer au projet avec leurs propres moyens, soit par une mise de fonds soit par des contributions en nature, telles que la mise à disposition de personnel, de locaux, de véhicules ou d'autres avoirs déjà existants.

3.4. Depuis sa création, le STDF a approuvé le financement de **106 projets** au total. En 2021, il a approuvé un projet régional visant à renforcer le système phytosanitaire (l'accent étant placé sur les chaînes de valeur des tomates, des aubergines et des piments) en République dominicaine et en Haïti (STDF/PG/751).<sup>6</sup> Depuis la création du STDF, **24%** des projets et des dons pour l'élaboration de projets ont porté sur des questions relatives à la préservation des végétaux (voir ci-après):



3.5. Le STDF invite les organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV) à présenter des demandes de dons pour l'élaboration de projets et des demandes de financement de projets. Les propositions peuvent être présentées à tout moment de l'année, mais doivent être reçues au moins 60 jours ouvrables avant chaque réunion du Groupe de travail pour pouvoir être examinées à cette réunion. Les prochaines dates limites pour la présentation de demandes sont le **18 février 2022** (pour examen en juin) et le **12 août 2022** (pour examen en novembre).

<sup>6</sup> Retrouvez des renseignements concernant les projets ici: <https://www.standardsfacility.org/projectgrants>.

**MARCHE À SUIVRE RECOMMANDÉE POUR DEMANDER UN FINANCEMENT POUR L'ÉLABORATION OU LA RÉALISATION DE PROJETS:**

- 1. Consultez les pages Web consacrées au financement ci-après pour obtenir des renseignements (objectifs, critères d'admissibilité, etc.) concernant les dons pour l'élaboration de projets et les dons pour la réalisation de projets:**
- 2. <https://www.standardsfacility.org/funding> Voir des exemples de précédents projets**
  - Dons pour l'élaboration de projets: <http://www.standardsfacility.org/projectpreparationgrants>.
  - Dons pour la réalisation de projets: <http://www.standardsfacility.org/projectgrants>.
- 3. Lisez attentivement la note d'orientation pour la présentation de demandes:**  
[https://www.standardsfacility.org/sites/default/files/STDFGuidanceNote2021\\_EN.docx](https://www.standardsfacility.org/sites/default/files/STDFGuidanceNote2021_EN.docx).
- 4. Consultez les parties prenantes pertinentes du pays/de la région.**
- 5. Envoyez une brève note conceptuelle sur le projet envisagé pour obtenir des renseignements sur son admissibilité et ses chances de financement ([STDFSecretariat@wto.org](mailto:STDFSecretariat@wto.org)).**
- 6. Remplissez un formulaire de demande et envoyez-le par voie électronique avant la date limite:**
  - Dons pour l'élaboration de projets: [https://wto.formstack.com/forms/ppg\\_application](https://wto.formstack.com/forms/ppg_application).
  - Dons pour la réalisation de projets: [https://wto.formstack.com/forms/pg\\_application](https://wto.formstack.com/forms/pg_application).

3.6. **Le tableau 1** (ci-dessous) donne un aperçu de l'état actuel des projets du STDF qui portent sur des questions relatives à la préservation des végétaux et au commerce. On trouvera sur le site Web du STDF des renseignements complémentaires sur ces projets, le STDF et ses autres activités, les formulaires de demande et les critères d'admissibilité.

### c) Évaluations des projets du STDF

3.7. Une solution pour collecter l'information et tirer des enseignements concernant l'efficacité relative des différentes approches du renforcement des capacités en matière SPS consiste à effectuer une évaluation systématique et indépendante des projets réalisés par le STDF. Tous les projets du STDF sont soumis à une évaluation indépendante de fin de projet, menée par un évaluateur externe une fois le projet achevé. En outre, le groupe de travail du STDF sélectionne des projets pour des évaluations d'impact *a posteriori* indépendantes, qui sont normalement effectuées deux à trois ans après leur achèvement.

3.8. Le STDF a évalué *a posteriori* un projet de renforcement du système SPS aux Comores ([STDF/PG/242](#)). Le rapport d'évaluation correspondant peut être consulté sur le site Web du STDF. Des travaux sont en cours en vue d'engager un consultant pour effectuer *a posteriori* les projets suivants: i) "Mise en œuvre de mesures phytosanitaires pour élargir l'accès aux marchés dans la région du COSAVE" ([STDF/PG/502](#)); et ii) ePhyto ([STDF/PG/504](#)) et certification vétérinaire électronique ([STDF/PG/609](#)). Ces deux derniers projets seront évalués conjointement.

**Tableau 1: État actuel des projets du STDF et des dons pour l'élaboration de projets**

Intitulé du projet	Objectif et état d'avancement	Contribution du STDF (\$EU)	Valeur totale du projet (\$EU)
STDF/PG/694: Renforcer les échanges par le biais de l'harmonisation réglementaire et de la réduction des résidus par l'utilisation de biopesticides dans la <u>région de la SADC</u>	Résoudre le problème du faible accès aux marchés d'exportation de certains pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), du fait du non-respect des normes commerciales existantes en matière de limites maximales de résidus (LMR). L'objectif du projet est de combiner l'utilisation de pesticides conventionnels et l'utilisation de biopesticides microbiens pour lutter contre les principaux parasites, dans le cadre d'une stratégie de lutte intégrée contre les parasites. Le projet a débuté en mars 2021 et est mis en œuvre par le Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (ICGEB). Pour de plus amples renseignements, voir: <a href="https://www.standardsfacility.org/PG-694">https://www.standardsfacility.org/PG-694</a> .	798 493	1 193 219
STDF/PG/567: Zones exemptes de la mouche des fruits: zones exemptes de parasites ou zones à faible prévalence de parasites à l'appui de la production et de l'exportation de fruits au <u>Mozambique</u> et en <u>Afrique du Sud</u>	Créer et renforcer un cadre pour l'entretien des zones exemptes de mouche des fruits ou à faible prévalence de mouche des fruits en Afrique du Sud et au Mozambique. Le projet maintiendra/améliorera l'accès aux marchés, les revenus et l'emploi dans ces pays dans le domaine des marchés d'exportation des fruits pour lesquels les mouches des fruits représentent une menace. La mise en œuvre du projet par le Conseil de la recherche agricole (ARC), en Afrique du Sud, a commencé en septembre 2020. Pour de plus amples renseignements, voir: <a href="https://www.standardsfacility.org/PG-567">https://www.standardsfacility.org/PG-567</a> .	721 584	2 893 259
STDF/PG/543: Renforcer la capacité du secteur des fruits et légumes de respecter les prescriptions phytosanitaires à l'exportation vers les marchés mondiaux en <u>Ouganda</u>	Améliorer l'accès des fruits et légumes frais de l'Ouganda au marché de l'UE ainsi qu'aux autres marchés haut de gamme et marchés régionaux. Il vise principalement à améliorer le respect en Ouganda des normes phytosanitaires internationales pour la production et l'exportation de fruits et légumes frais. Les revenus durables des producteurs de fruits et légumes frais et de leurs employés contribueront à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire, conformément à la politique de développement de l'Ouganda. Le projet a débuté en février 2019 et est mis en œuvre par CAB International (CABI). Pour de plus amples renseignements, voir: <a href="https://www.standardsfacility.org/PG-543">https://www.standardsfacility.org/PG-543</a> .	484 788	882 726
STDF/PG/498: Renforcement du système phytosanitaire en <u>Guinée</u>	Renforcer les capacités phytosanitaires en Guinée compte tenu des recommandations issues d'un ECP et des consultations tenues avec les parties prenantes nationales. Le projet vise à renforcer: i) le cadre législatif et réglementaire du contrôle phytosanitaire; ii) la capacité technique et opérationnelle de l'ONPV de mettre en œuvre un système d'inspection et de certification phytosanitaires fondé sur les risques; et iii) les capacités des opérateurs des filières prioritaires de mettre en œuvre les bonnes pratiques. La mise en œuvre du projet par la COLEACP a débuté en octobre 2019. Pour de plus amples renseignements, voir: <a href="https://www.standardsfacility.org/PG-498">https://www.standardsfacility.org/PG-498</a> .	559 491	847 959
STDF/PG/481: Renforcement des capacités phytosanitaires pour les exportations de végétaux en <u>Zambie</u>	Améliorer les capacités phytosanitaires de la Zambie et accroître la confiance de ses partenaires commerciaux, en particulier les États membres de la SADC, en ce qui concerne le respect des prescriptions phytosanitaires. Cela contribuera à la croissance des exportations de végétaux et de produits végétaux ainsi qu'au renforcement du système de réglementation phytosanitaire. Le projet a débuté en novembre 2018 et est mis en œuvre par l'Unité nationale de mise en œuvre du CIR (UNMO) de la Zambie. Pour de plus amples renseignements, voir: <a href="https://www.standardsfacility.org/PG-481">https://www.standardsfacility.org/PG-481</a> .	254 675	629 697

Intitulé du projet	Objectif et état d'avancement	Contribution du STDF (\$EU)	Valeur totale du projet (\$EU)
STDF/PG/432: Renforcement des systèmes d'information pour la surveillance et le signalement des organismes nuisibles dans la région <u>Asie-Pacifique</u>	Améliorer et favoriser les bonnes pratiques en vue de la collecte, du traitement et de la diffusion efficaces des renseignements tirés de la surveillance des organismes nuisibles dans la région Asie-Pacifique. La mise en œuvre du projet par le Département australien de l'agriculture a débuté en décembre 2016. Le Cambodge, la Malaisie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, la RDP lao, la Thaïlande et le Viet Nam participent au projet grâce au soutien du STDF. Singapour et le Myanmar participent grâce à des ressources extérieures. Pour de plus amples renseignements, voir: <a href="http://www.standardsfacility.org/PG-432">http://www.standardsfacility.org/PG-432</a> .	997 595	1 705 455
STDF/PPG/768: Harmonisation du cadre réglementaire phytosanitaire en <u>Afrique centrale</u>	Mettre au point une proposition de projet dont les objectifs seront les suivants: i) appliquer l'outil de PCE dans six pays bénéficiaires en vue d'évaluer leur système phytosanitaire générale, y compris leurs besoins d'actualisation de législation phytosanitaire; et ii) exécuter un programme d'harmonisation de la législation phytosanitaire au niveau sous-régional. La mise en œuvre du projet par le consultant international a débuté en octobre 2021. Pour de plus amples renseignements, voir: <a href="https://www.standardsfacility.org/PPG-768">https://www.standardsfacility.org/PPG-768</a> .	50 000	50 000
STDF/PPG/567: Entretien des zones de production de fruits exemptes et à faible prévalence de mouches des fruits en <u>Afrique australe</u>	Rassembler les différentes parties prenantes en vue d'évaluer la création de zones exemptes de parasite et de zones à faible prévalence de parasites. Le principal produit de ce don pour l'élaboration de projets est une proposition de projet globale destinée à créer des zones exemptes de parasite et des zones à faible prévalence de parasites dans certaines régions d'Afrique du Sud et du Mozambique, en luttant contre les mouches des fruits envahissantes et indigènes dans les produits horticoles poussant dans des climats tropicaux, subtropicaux et tempérés. Le projet a débuté en juillet 2017 et est mis en œuvre par le Musée royal de l'Afrique centrale. Pour de plus amples renseignements, voir: <a href="https://www.standardsfacility.org/PPG-567">https://www.standardsfacility.org/PPG-567</a> .	40 000	40 000
STDF/PPG/498: Renforcement des capacités phytosanitaires en vue de faciliter les échanges en <u>Guinée</u>	Établir une proposition de projet fondée sur les résultats produits par l'outil de PCE afin d'améliorer la sécurité et la qualité des produits agricoles guinéens, de renforcer la protection de la santé des consommateurs et de faciliter un commerce sûr. La mise en œuvre du projet par le consultant international a débuté en février 2018.	45 250	45 250